



**GPNOX** AdBlue®

## → La mise en application

La technologie SCR qui fait intervenir l'injection d'AdBlue® est la solution retenue par les principaux constructeurs de moteurs agricoles.

Dès 2011, les tracteurs, ensileuses, moissonneuses batteuses neufs de puissance supérieure à 177 CV seront concernés par cette technologie.

Progressivement, la réglementation se mettra en place pour concerner également en 2013 les plus petits moteurs (50 CV).

### Puissances de moteurs concernées

**A partir de 2011**

Moteurs de 130 kW (177 CV) et plus

**A partir de 2012**

Moteurs de 75kW (102 CV) et plus

## → [www.gpnox-adblue.com](http://www.gpnox-adblue.com)

GPNOX vous propose un approvisionnement d'AdBlue® adapté à vos matériels :

**Du conteneur de 1000 litres  
à la mini-station de 5 000 litres**

- ▶ **GPNOX Agriculture:**  
1er producteur français d'engrais azotés
- ▶ **GPNOX Industrie & Environnement:**  
1er fournisseur français d'AdBlue®  
avec sa marque GPNOX AdBlue®

### Les premiers tracteurs équipés SCR sont déjà en service

1000 litres de GPNOX AdBlue®  
suffisent pour traiter les émissions à  
l'échappement correspondant à une  
consommation de 20 000 litres de gazole  
ou 600 heures de travail.



2010 - © GPN

# L'AdBlue® facile pour vos engins agricoles

Respecter l'environnement avec la technologie SCR et GPNOX AdBlue®



**GPNOX**  
INDUSTRIE  
& ENVIRONNEMENT

L'AdBlue® est une marque déposée par le Verband der Automobilindustrie e. V. (VDA).



A l'instar des poids lourds, les normes antipollution dites "Euro-Stage", pour limiter les émissions des moteurs concernent aussi le matériel agricole. Leur objectif est de minimiser les émissions de particules et d'oxydes d'azote (NOx).

## → Que sont les NOx ?

Les oxydes d'azote (NOx) sont des polluants atmosphériques principalement issus des processus de combustion des installations fixes ou des véhicules.

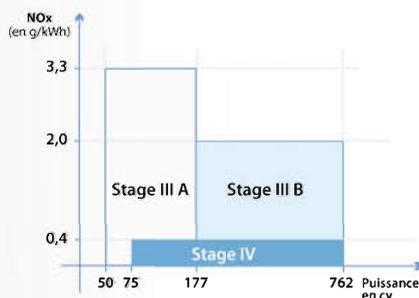
Les NOx ont potentiellement un impact sur :

- **L'homme** : altération des voies respiratoires.
- **L'atmosphère** : formation d'ozone O<sub>3</sub> favorisant indirectement l'effet de serre.
- **Les milieux naturels** : acidification (pluies acides), perturbation des équilibres biologiques.



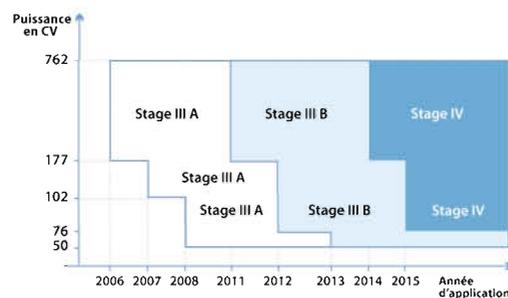
## → Les normes antipollution des engins agricoles

Valeurs limites d'émission de NOx



Stage III A : dispositif type EGR  
 Stage III B : dispositif SCR AdBlue® nécessaire  
 Stage IV : dispositif SCR AdBlue® obligatoire

Calendrier d'application des normes dites "Euro-Stage"



Les normes "Euro-Stage" définissent des valeurs maximales d'émission d'oxydes d'azote. Le protocole de réduction des NOx s'applique de façon progressive en fonction des puissances moteur.

## → La technologie SCR

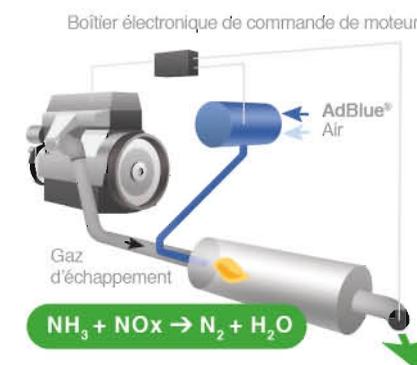
La Réduction Catalytique Sélective des NOx appelée technologie SCR, qui fait intervenir l'injection d'AdBlue®, est aujourd'hui la technologie la plus performante pour atteindre les niveaux d'émissions réglementaires. GPN Industrie & Environnement, avec son produit GPNOX AdBlue®, vous permet de préserver le bon fonctionnement de votre système SCR.

## → L'AdBlue®, la solution de haute pureté

- ▶ **L'AdBlue®** : une solution aqueuse composée de 32,5% d'urée de haute pureté conformément aux normes ISO 22241.
- ▶ **La qualité de l'AdBlue®** : GPN Industrie & Environnement vous garantit un produit de qualité constante pour des performances optimales.



- ▶ **La réduction des NOx** : l'injection d'AdBlue® transforme les oxydes d'azote nocifs en composés inoffensifs : azote atmosphérique (N<sub>2</sub>) et vapeur d'eau (H<sub>2</sub>O).
- ▶ **Economie d'énergie** : l'utilisation d'AdBlue® associée à la technologie SCR permet une diminution de l'ordre de 5% de la consommation moyenne de gazole.



## → Les avantages de la technologie de Réduction Catalytique Sélective (SCR)

- La technologie la plus fiable et la plus efficace en dépollution
- Préserve toute la puissance moteur pour la traction ou la transmission
- Pas de maintenance spécifique du moteur
- Permet des économies de carburant d'environ 5 %

→ Dès 2011 au delà de 177 CV, l'injection de GPNOx AdBlue® dans les gaz d'échappement de vos moteurs sera nécessaire.